Réunion du Conseil municipal

du lundi 31 août 2020 à 14 heures
en la salle des conseils du Centre Administratif

Convoqué par courrier en date du 25 août 2020

Compte-rendu sommaire

Service des Assemblées
Jeanine BUCHI

Direction Conseil, performance et affaires juridiques

1 Communication sur le suivi de la situation sanitaire.

Le Conseil est appelé à prendre connaissance de la situation sanitaire et des mesures prises en conséquence.

Communiqué

AFFAIRES GÉNÉRALES

2 Aide d'urgence pour le Liban.

Il est demandé au Conseil municipal d'allouer à Cités Unies France une contribution d'un montant de 15 000 € pour abonder le Fonds de solidarité pour le Liban.

Il est également demandé au Conseil municipal d'autoriser la Maire ou son représentant à signer la convention d'attribution y afférente.

Adopté

3 Communication concernant la conclusion de marchés de travaux, fournitures et services.

Conformément à l'article L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, la présente communication vise à informer le Conseil des marchés attribués et notifiés en application de la délégation donnée à l'exécutif en matière de marchés publics par la délibération du 28 avril 2014.

Par ailleurs, au-delà des seuls marchés entrant dans le champ d'application de ladite délégation, la présente information englobe l'ensemble des marchés dont le montant est supérieur ou égal à 4 000 € HT passés par la Ville de Strasbourg, qu'ils résultent d'une procédure adaptée ou formalisée.

Pour mémoire, les marchés passés selon une procédure adaptée sont ceux dont le montant est inférieur à 214 000 € HT (fournitures et services) et à 5 350 000 € HT (travaux).

La présente communication porte, en l'espèce, sur les marchés dont la notification est intervenue entre le 1er janvier 2020 et le 30 juin 2020.

Communiqué

4 Autorisation donnée aux représentants-es de la ville de Strasbourg au sein de diverses entreprises publiques locales(EPL) à se porter candidats-es aux fonctions de Président-e ou Vice-président-e et à percevoir une rémunération.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser :

- les représentants-es de la ville de Strasbourg au sein des entreprises publiques locales désignés-es par délibération du Conseil municipal à se porter candidat-e le cas échéant, aux fonctions de Président-e ou de Vice-président-e qui pourraient leur être confiées.

- les Présidents-es et Vice présidents-es élus-es des entreprises publiques locales à exercer les fonctions de Président-e ou Vice président-es et à percevoir, le cas échéant, les rémunérations ou «avantages particuliers» afférents à l'exercice de ces fonctions dans la limite de dix-huit mille euros net (18 000 euros net) par année civile, (soit mille cinq cents euros net par mois) et par entreprise publique locale.

Lorsque cette activité n'est pas exercée durant une année complète, la rémunération maximale est réduite au prorata temporis de l'exercice de ces fonctions.

Adopté

5 Désignations de représentants-es de la Ville au sein de diverses Entreprises Publiques Locales EPL (SEM, SPL...).

Il est demandé au Conseil municipal de désigner pour le représenter au sein des sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales ci-dessous énumérées les conseillers suivants :

LOCUSEM

Assemblée générale : 1 membre

Syamak AGHA BABAEI

Conseil d'administration (3 membres)

Benjamin SOULET
Jean WERLEN
Pierre ROTH

PARCUS

Assemblée générale : (1 membre)

Anne-Marie JEAN

Conseil d'administration (1 membre)

Pierre OZENNE

SAMINS

Assemblée générale (1 membre)

Joel STEFFEN

Conseil d'administration (3 membres)

Pierre OZENNE
Marc HOFFSESS
Antoine NEUMANN

SERS

Assemblée générale (1 membre)

Jeanne BARSEGHIAN

Conseil D'ADMINISTRATION (4 membres)

Jean WERLEN
Suzanne BROLLY
Christelle WIEDER
Catherine TRAUTMANN

STRASBOURG-EVÉNEMENTS

Assemblée générale (1 membre)

JOEL STEFFEN

Conseil de surveillance (2 membres)

Salem DRICI
Marina LAFAY

HABITATION MODERNE

Assemblée générale (1 membre)

Jean WERLEN

Conseil d'administration (7 membres)

Suzanne BROLLY
Lucette TISSERAND
Benjamin SOULET
Khadija BEN ANNOU
Salah KOUSSA
Floriane VARIERAS
Rebecca BREITMAN

RESEAU GDS

Assemblée générale (1 membre)

JEAN WERLEN

Conseil d'administration (5 membres)

Marc *HOFFSSES*
Aurélie *KOSMAN*
Antoine *DUBOIS*
Syamak AGHA BABAEI
CHRISTEL KOHLER

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DES DEUX-RIVES (SPL)

Assemblée générale des actionnaires (1 membre)

Antoine DUBOIS

Conseil d'administration (5 membres)

Anne Marie JEAN
Jean WERLEN
Françoise SCHAETZEL
Rebecca BREITMANN
Pernelle RICHARDOT

Comité de liaison stratégique et de contrôle (2 membres)

Syamak AGHA BABAEI
Benjamin SOULET

COMPAGNIE TRANSPORTS STRASBOURGEOIS (SPL)
(la ville n'est pas actionnaire mais détient un poste de censeur au CA).

1 censeur : Pierre OZENNE

Adopté

6 Désignations des membres dans les commissions, scic, établissements publics, associations, organismes divers.

Il est demandé au Conseil municipal de désigner les représentants suivants au sein des instances désignées ci-après :

COMMISSION D'AMENAGEMENT ARCHIPEL

Présidente : Jeanne BARSEGHIAN

5 titulaires

Suzanne BROLLY
Françoise SCHAETZEL
Pierre JAKUBOWICZ
Syamak AGHA BABAEI
Catherine TRAUTMANN

5 suppléants-es

Alain JUND
Pierre OZENNE
Anne Marie JEAN
Benjamin SOULET
Rebecca BREITMAN

FRANCE URBAINE

Représentant légal + 3membres

La Maire ou son-sa représentant-e
Syamak AGHA BABAEI
Alain JUND
Suzanne BROLLY

ASSOCIATION ALIANCE DES COLLECTIVITES POUR LA QUALITE DE L'AIR

FRANÇOISE SCHAETZEL

OFSA (Organisme foncier solidaire d'Alsace) SCIC

Conseil d'administration

1 membre : Suzanne BROLLY

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Conseil d'administration :5 membres

Marie Dominique DREYSSE

Pierre ROTH
Benjamin SOULET
Christelle WIEDER
Jamila MAYIMA

CENTRE SOCIO CULTUREL LUPOVINO

1 membre : FLORIANE VARIERAS

ADELE DE GLAUBNITZ : CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ((*dans le cadre du dispositif d'accompagnement et de soins coordonnés pour l'Autisme DASCA)*

1 membre : Hervé POLESI

Adopté

URBANISME, AMÉNAGEMENT, LOGEMENT, TRANSPORTS

7 Ajustement du programme : Projets sur l'Espace Public de l'année 2020 paysage et éclairage public.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver :

- l'ajustement du programme 2020 des projets sur l'espace public dans les domaines de compétence de la ville de Strasbourg (paysage et éclairage public).

- la constitution d'un groupement de commandes entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Strasbourg (Coordonnateur Eurométropole de Strasbourg) pour l'étude du projet de la rue de la Ganzau dans le quartier du Neuhof à Strasbourg.

Il est également demandé au Conseil municipal d'autoriser la Maire ou son-sa représentant-e à:

- mettre en concurrence les missions de maîtrise d'œuvre, les prestations intellectuelles, les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, les services, fournitures et travaux, ainsi que les prestations de coordination « Santé-Sécurité » conformément à la réglementation des Marchés Publics et à signer les marchés y afférents,

- constituer un groupement de commandes entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Strasbourg (Coordonnateur Eurométropole de Strasbourg) pour l'étude du projet de

la rue de la Ganzau dans le quartier du Neuhof à Strasbourg (annexe 3),

- signer toutes les conventions nécessaires à la gestion des projets, documents d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, …) ainsi que tous les actes qui pourraient être nécessaire à la réalisation de ces projets,

- organiser ou à solliciter l'organisation par les services de l'Etat des procédures nécessaires au déroulement des enquêtes préalables et à l'obtention des autorisations administratives ou d'utilité publique,

- solliciter les différents partenaires et à signer tous documents en application des procédures administratives et environnementales réglementaires,

- solliciter toute subvention et à signer les conventions correspondantes pour la réalisation de ces opérations (Europe, Etat, Région, Département, ou autres organismes publics ou privés),

- déposer, pour les opérations concernées, tous les permis d'aménager, permis de construire et permis de démolir qui seraient nécessaires à la réalisation des projets,

Adopté

8 Ajustement du programme : Projets sur l'Espace Public de l'année 2020 voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement (Avis à donner - art L 5211-57 du CGCT).

Il est demandé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable à l'ajustement du programme de l'Eurométropole 2020 des projets sur l'espace public, (voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement) sur le territoire de la Ville de Strasbourg.

Adopté

9 Plan Canopée : la végétalisation de la ville par l'Arbre urbain.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le plan Canopée : la végétalisation de la ville par l'Arbre urbain.

Adopté

SOLIDARITÉ EDUCATION ENFANCE SANTÉ

10 Attribution de subventions à divers organisateurs de manifestations à Strasbourg.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le versement des subventions suivantes par le service Evénements en faveur de :

Mémoires Vives	60 000 €
Salsa Loca	3 500 €
Association des Résidents des Poteries – ARP	1 000 €
Association Côté Artistik	8 000 €
Association d'Éducation Populaire Saint Ignace	500 €
Association de Gestion de la Maison des Associations	95 000 €
Association des Résidents Etoile-Malraux – AREM	1 000 €

Il est également demandé au Conseil municipal d'autoriser la Maire ou son-sa représentant-e à signer les arrêtés et conventions relatives à ces subventions.

Adopté

CULTURE ET SPORT

11 Convention financière entre la Ville de Strasbourg et la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame.

Il est demandé au conseil d'approuver le versement d'une subvention complémentaire à hauteur de 450 000 € à la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame pour l'exercice 2020.

Le Conseil municipal est appelé à autoriser Mme l'Adjointe à la Maire en charge des arts et cultures à signer la convention.

COMMUNICATION(S)

12 Communication des actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes Grand Est concernant le contrôle des comptes et de la gestion de la Ville de Strasbourg.

Il est demandé au Conseil municipal après en avoir débattu de prendre acte des actions entreprises par la ville de Strasbourg à la suite du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Grand Est présenté et débattu au Conseil municipal de Strasbourg le 29 avril 2019.

Par ailleurs, le Conseil est informé que ce rapport sera communiqué à la chambre régionale

des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués, laquelle synthèse sera présentée par le président de la chambre régionale des comptes devant la conférence territoriale de l'action publique. Chaque chambre régionale des comptes transmettra cette synthèse à la Cour des comptes en vue de la présentation prescrite à l'article L. 143-9.

Prend acte

INTERPELLATIONS

13 Interpellation de Monsieur Jean-Philippe MAURER: "Stop à la prolifération des rats dans nos quartiers".

14 Interpellation de Madame Rebecca BREITMAN: "Un plan d'urgence pour les associations et les étudiants".

15 Interpellation de Madame Rebecca BREITMAN: "Prévention et formation, la Ville doit s'engager contre les violences sexistes et sexuelles dans la rue".

16 Interpellation de Monsieur Pierre JAKUBOWICZ: "Porter l'égalité et la fierté de tous les quartiers de Strasbourg".

17 Interpellation de Madame Isabelle MEYER: "Ne laisser pas mourir les créateurs d'emplois".

18 Interpellation de Monsieur Alain FONTANEL: "Le projet de Maison européenne du dessin satirique et du dessin de presse : une vraie chance pour Strasbourg".

Les textes des interpellations et leurs réponses figurent en annexe.

Questions d'actualité

- Question d'actualité de Mme Anne Pernelle RICHARDOT : Une milice d'extrême droite à Strasbourg ?
- Question d'actualité de M. Pierre JAKUBOWICZ concernant la disparition des archives des conseils municipaux et métropolitains du site de la collectivité.

MOTION D'ENGAGEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE STRASBOURG.

Mercredi dernier, en pleine journée, rue Léon Blum, à Strasbourg, un jeune graffeur, (mandaté par la ville dans le cadre d'un projet porté par la Ville) a été agressé au seul motif que son tee-shirt a comme inscription au milieu d'autres noms de pays, celui d'Israël.

Les élu.e.s du Conseil municipal de Strasbourg réuni.e.s le lundi 31 août 2020 condamnent à l'unanimité et sans équivoque cette agression inadmissible et le message haineux qui l'accompagne.

Élu.e.s de Strasbourg, nous avons sans nul doute une responsabilité particulière par l'histoire même de notre ville, capitale européenne, siège du Palais des Droits de l'Homme.

Cette agression clairement antisémite perpétrée contre une personne missionnée par la ville vient s'ajouter à une longue liste de profanations de cimetières, de croix gammées gravées sur des portes ou véhicules de particuliers, de tags sur des plaques d'avocats, d'inscriptions et d'insultes aux relents antisémites sur les murs de domiciles privés d'élu.e.s de la République, d'insultes à répétition.

Nous n'accepterons jamais d'importer les conflits extraterritoriaux, dont celui du Proche-Orient, quels qu'ils soient, sur le territoire français, nous refusons de nous faire enfermer dans ces débats et refusons toutes les formes d'extrémismes politiques et religieux.

Nous refusons la banalisation de cette nouvelle agression antisémite comme de tout acte raciste, homophobe et islamophobe.

Au-delà de notre légitime indignation, les élu.e.s de la Ville de Strasbourg prendront, dans le mois de septembre, à travers la création d'une commission présidée par la Maire de Strasbourg, l'engagement de mettre en œuvre sans attendre des politiques publiques de soutien aux associations et défenseurs des droits, en direction des plus jeunes citoyen.ne.s de notre Ville afin d'être en capacité de ne plus être uniquement dans l'indignation mais pour lutter de manière concrète contre tout acte raciste, xénophobe, homophobe et islamophobe.

Adopté

JEANNE BARSEGHIAN
ORIGINAL SIGNE

Annexes au compte-rendu sommaire :
- **détail des votes électroniques**
- **interpellations et leurs réponses**

ANNEXE AU COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

31 AOUT 2020

Détails des votes électroniques

Jeanine BUCHI
Direction Conseil, Performance et Affaires Juridiques
Service des Assemblées

Strasbourg.eu
eurométropole

CONSEIL MUNICIPAL 31 AOUT 2020 – Point 2

Aide d'urgence pour le Liban.

Pour	**58**
Contre	**0**
Abstention	**0**

AGHA BABAEI-Syamak, ARBEIT-Adrien, BARSEGHIAN-Jeanne, BEN ANNOU-Khadija, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, CASTIGLIONE-Joris, CHADLI-Yasmina, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, FELTZ-Alexandre, GEISSMANN-Céline, GONDREXON-Etienne, HENRY-Ariane, HERRY-Jonathan, JAKUBOWICZ-Pierre, JEAN-Anne-Marie, JUND-Alain, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LIBSIG-Guillaume, LOUBARDI-Hamid, MANGIN-Pascal, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MAYIMA-Jamila, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, NEUMANN-Antoine, OEHLER-Serge, OULDJI-Sorhia, OZENNE-Pierre, PARISOT-Sophie, POLESI-Hervé, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, ROTH-Pierre, SCHAETZEL-Françoise, SCHOEPFF-Patrice, SOULET-Benjamin, STEFFEN-Joël, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, VARIERAS-Floriane, WERLEN-Jean, WIEDER-Christelle, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

CONSEIL MUNICIPAL 31 AOUT 2020 - Point 5

Désignations de représentants-es de la Ville au sein de diverses Entreprises Publiques Locales EPL (SEM,SPL...).

Pour	**62**
Contre	**0**
Abstention	**0**

AGHA BABAEI-Syamak, ARBEIT-Adrien, BARSEGHIAN-Jeanne, BEN ANNOU-Khadija, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, CASTIGLIONE-Joris, CHADLI-Yasmina, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, GEISSMANN-Céline, GONDREXON-Etienne, HAMARD-Marie-Françoise, HENRY-Ariane, HERRY-Jonathan, HOFFSESS-Marc, JAKUBOWICZ-Pierre, JEAN-Anne-Marie, JUND-Alain, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LIBSIG-Guillaume, LOUBARDI-Hamid, MANGIN-Pascal, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MAYIMA-Jamila, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, NEUMANN-Antoine, OEHLER-Serge, OULDJI-Sorhia, OZENNE-Pierre, PARISOT-Sophie, POLESI-Hervé, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, ROTH-Pierre, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHOEPFF-Patrice, SOULET-Benjamin, STEFFEN-Joël, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, VARIERAS-Floriane, WERLEN-Jean, WIEDER-Christelle, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

CONSEIL MUNICIPAL 31 AOUT 2020 - Point 6

Désignations des membres dans les commissions, scic, établissements publics, associations, organismes divers.

Pour	**60**
Contre	**0**
Abstention	**0**

AGHA BABAEI-Syamak, ARBEIT-Adrien, BARSEGHIAN-Jeanne, BEN ANNOU-Khadija, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, CASTIGLIONE-Joris, CHADLI-Yasmina, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, GEISSMANN-Céline, GONDREXON-Etienne, HAMARD-Marie-Françoise, HENRY-Ariane, HERRY-Jonathan, HOFFSESS-Marc, JAKUBOWICZ-Pierre, JEAN-Anne-Marie, JUND-Alain, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LIBSIG-Guillaume, LOUBARDI-Hamid, MANGIN-Pascal, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MAYIMA-Jamila, NEUMANN-Antoine, OEHLER-Serge, OULDJI-Sorhia, OZENNE-Pierre, PARISOT-Sophie, POLESI-Hervé, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, ROTH-Pierre, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHOEPFF-Patrice, SOULET-Benjamin, STEFFEN-Joël, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, VARIERAS-Floriane, WERLEN-Jean, WIEDER-Christelle, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

CONSEIL MUNICIPAL 31 AOUT 2020 – Point 9

Plan Canopée : la végétalisation de la ville par l'Arbre urbain.

Pour	Contre	Abstention
62	0	0

AGHA BABAEI-Syamak, ARBEIT-Adrien, BARRIERE-Caroline, BARSEGHIAN-Jeanne, BEN ANNOU-Khadija, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, CASTIGLIONE-Joris, CHADLI-Yasmina, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, GEISSMANN-Céline, GONDREXON-Etienne, HAMARD-Marie-Françoise, HENRY-Ariane, HERRY-Jonathan, HOFFSESS-Marc, JAKUBOWICZ-Pierre, JEAN-Anne-Marie, JUND-Alain, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LIBSIG-Guillaume, LOUBARDI-Hamid, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MAYIMA-Jamila, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, NEUMANN-Antoine, OEHLER-Serge, OULDJI-Sorhia, OZENNE-Pierre, PARISOT-Sophie, POLESI-Hervé, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHOEPFF-Patrice, SOULET-Benjamin, STEFFEN-Joël, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, VARIERAS-Floriane, WERLEN-Jean, WIEDER-Christelle, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Strasbourg.eu
eurométropole

CONSEIL MUNICIPAL 31 AOUT 2020 -

Motion d'engagement du Conseil municipal de Strasbourg.

Pour	**51**
Contre	**0**
Abstention	**0**

AGHA BABAEI-Syamak, ARBEIT-Adrien, BARRIERE-Caroline, BARSEGHIAN-Jeanne, BEN ANNOU-Khadija, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, FONTANEL-Alain, GEISSMANN-Céline, GONDREXON-Etienne, HAMARD-Marie-Françoise, HENRY-Ariane, HERRY-Jonathan, HOFFSESS-Marc, JEAN-Anne-Marie, JUND-Alain, KOSMAN-Aurélie, LAFAY-Marina, LIBSIG-Guillaume, LOUBARDI-Hamid, MANGIN-Pascal, MAURER-Jean-Philippe, MAYIMA-Jamila, MISTLER-Anne, NEUMANN-Antoine, OULDJI-Sorhia, OZENNE-Pierre, PARISOT-Sophie, POLESI-Hervé, RAMDANE-Abdelkarim, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHOEPFF-Patrice, SOULET-Benjamin, STEFFEN-Joël, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, VARIERAS-Floriane, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Motion à l'ordre du jour :

Motion d'engagement du Conseil municipal de Strasbourg.

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 51+1 (*)

Contre : 0

Abstention : 0

SERVICE DES ASSEMBLEES

Observation :

(*) Mme TRAUTMANN, qui avait une procuration de vote de M. MASTELLI a rencontré un problème avec le boîtier de ce dernier et souhaitait voter pour en son nom.

Annexe au compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 31 août 2020

Jeanine BUCHI

Direction Conseil, performance et affaires juridiques

Interpellations

13 Interpellation de Monsieur Jean-Philippe MAURER: "Stop à la prolifération des rats dans nos quartiers".

M. Maurer :

La salubrité et l'hygiène sont une condition essentielle de la qualité de vie, dans tous les quartiers de Strasbourg, et du respect porté à leurs habitants, or, les années passent et dans de nombreux quartiers, et plus particulièrement dans ceux dédiés à l'habitat social, la prolifération des rats devient une constante, envahissante et inquiétante, qui marque une régression dans ce qu'une ville doit être en capacité d'assurer à ses habitants, la salubrité et l'hygiène.

La prolifération des rats installe un sentiment d'abandon d'autant plus marqué que plus on s'éloigne géographiquement des centres décisionnels, pire est la situation ; l'adage « loin des yeux, loin du cœur », semble hélas se vérifier.

Les constats faits sur le terrain sont accablants, et seule une stratégie d'envergure peut y remédier efficacement et durablement.

Pour cela, encore faut-il partager ce constat. Les vidéos disponibles sont hélas édifiantes, confirmées par une observation sur le terrain.

Cette prolifération disqualifie les nombreux secteurs touchés, plonge les habitants dans l'inquiétude et dans l'angoisse, car les rats s'incrustent partout : sur les aires de jeux, dans les voitures dont ils rongent les câbles, dans les caves, dans les lieux de stockages de déchets ménagers, dans les espaces verts, j'en ai même vu qui rongeaient les façades en polystyrène des immeubles, où ils creusaient des galeries, pour rentrer dans les logements par les balcons…

La place des rats, des souris, en ville, peut certes relever de la biodiversité, et nous y sommes tous sensibles, mais sans pour autant devoir être envahissante et insalubre.

Quelques paroles de compassion ne suffisent plus. Il faut une cartographie des secteurs à traiter, un diagnostic, une méthode de traitement, des objectifs et des délais, puis en rendre compte.

La capacité à prendre en compte les problèmes du quotidien donne la mesure, auprès des habitants, de l'attention que leur porte l'action publique.

J'espère qu'il ne faudra pas, en dernier recours, solliciter le joueur de flûte de Hamelin, « der Rattenfänger von Hammeln », pour débarrasser Strasbourg de cette prolifération de rats qui désespère les habitants des secteurs les plus touchés et installe en eux un sentiment de relégation.

Faire croire à la dignité, au respect, au progrès c'est une chose, mais comment s'étonner du détachement grandissant des habitants par rapport à la vie publique, quand une forme de surdité, de cécité voudrait reléguer ce problème crucial dans une périphérie trop éloignée pour s'y consacrer ?

L'assainissement et la salubrité étaient des progrès du 20ème siècle, qu'il ne faut pas négliger au 21ème siècle.

Ma question est simple : quel plan, quelle méthode, dans quel délai agir pour faire cesser la prolifération des rats dans nos quartiers ?

Je vous remercie de votre attention.

Mme la Maire :

Merci Jean-Philippe Maurer de votre interpellation sur ce point extrêmement important. Benjamin Soulet va vous répondre.

M. Soulet :

Merci Mme la Maire, chers collègues, M. Maurer,

Nous partageons le constat quant à l'importance du phénomène d'infestation des rats et l'urgence de proposer des mesures qui soient à la fois efficaces et durables.

Cette question de la prolifération des rats touche l'ensemble du territoire national et de ses grandes agglomérations. En effet, à Strasbourg, on observe une problématique récurrente, même durable de présence des rats dans différents types de secteurs de la ville. C'est à la fois dans les espaces verts, le long des quais, dans certains secteurs qui concentrent aussi des activités de restauration, c'est dans des grands ensembles d'habitats collectifs, sociaux, mais aussi fortement dans des copropriétés dégradées.

Notre priorité c'est de réduire significativement la présence de ces rats. A la fois pour des questions de préjudices matériels qui touchent des installations industrielles ou domestiques (dégâts sur les bâtiments, dégâts sur l'isolation, dégâts sur les câbles électriques …). C'est aussi fortement pour des questions évidentes d'hygiène, de salubrité, de dignité des conditions d'habitat et de risques sanitaires. Les rongeurs, à travers leurs urines, leurs excréments, exceptionnellement des morsures, peuvent transmettre des pathologies. Heureusement c'est très rare mais cela est possible : la leptospirose, la toxoplasmose à l'homme, mais aussi des maladies à d'autres animaux.

Un autre élément de contexte. Cette visibilité accrue du phénomène est en partie liée à une perturbation de notre éco-système urbain, structurel et conjoncturel.

Structurellement, le réchauffement climatique qui n'est pas prêt de s'arrêter, des hivers plus doux, un printemps plus précoce qui sont propices à une plus forte reproduction des rongeurs.

Et, également conjoncturellement, le confinement. Pendant le confinement, les gens ont beaucoup plus consommé de repas en leur lieu d'habitat et le volume des déchets a fortement progressé. Face à des conteneurs qui étaient déjà un peu limités ou saturés, une baisse du système de collecte.

Il y a même des questions aussi de déplacements des rats, justement dans les restaurants, par exemple qui n'étaient plus là, des rats ont dû se déplacer aussi pour trouver de l'alimentation. Il y avait aussi des phénomènes de personnes qui n'avaient pas envie, avec le COVID, de toucher les poubelles, donc qui posaient à côté des poubelles.

Et, ensuite, il y a eu un déconfinement avec réappropriation de l'espace public, énormément de picnics ici ou là, donc voilà, le confinement et le déconfinement ont aussi accentué ce phénomène.

Alors, il faut agir maintenant vite et en profondeur. Alors, immédiatement nous allons renforcer les opérations de dératisations ciblées à la fois avec des traitements chimiques, mais aussi des de piégeages mécaniques. Cela est très nécessaire à court-terme, mais le traitement chimique est très nuisible pour l'environnement, on le sait. Les appâts contenant des bio-cides contaminent le sol, ils contaminent l'eau, ils tuent des animaux « non-ciblés ». Voilà, donc c'est vraiment, je dirais, toutes les limites du traitement chimique. Il faut aller plus en profondeur.

La priorité cela va être de traiter, de rechercher les causes et de les résorber, de résorber les causes profondes du phénomène. S'attaquer aux causes, dans un plan d'actions qui ne soit pas néfaste pour l'environnement et pour la biodiversité, et qui prenne en compte les préoccupations d'éthiques concernant la vie animale.

La première priorité, c'est de limiter l'accessibilité aux déchets alimentaires pour les rats. Réduire l'offre en nourriture, travailler sur les voies de passage, c'est au cœur du problème, c'est le phénomène le plus important.

Et la réponse ne peut être que collective. Elle engage l'acteur public en premier lieu et en transversalité. Là, il faut qu'on arrive à travailler ensemble, au sein déjà de l'acteur public et de la collectivité, nos directions de territoires, le service hygiène et santé mais qu'il doit travailler davantage, avec ce service de l'eau et de l'assainissement, avec la propreté, avec l'habitat, voilà donc, déjà l'acteur public, mais aussi les gestionnaires de patrimoines, les restaurateurs, les habitants, les locataires, et puis alors les tous les usagers de la Ville. C'est vraiment une approche qui doit être collective et une réponse qui doit aussi être intégrée parce qu'elle touche à différents champs qui font la ville et le vivre ensemble.

C'est à la fois de renforcer la gestion urbaine de proximité et de renforcer les rythmes et le système de collecte des déchets. Cela peut être de travailler à moderniser, à réparer des canalisations, les raccordements des égouts. Cela peut être de fermer aussi des ouvertures qu'on constate trop souvent dans les locaux, que cela soit les caves, que cela soit les locaux à poubelles.

Justement, ces poubelles, cela peut être de les multiplier déjà en nombre, en pensant les espaces de fortes densités de populations, de fortes fréquentations, mais c'est aussi de penser le type des poubelles, d'être un peu innovant sur les types de poubelles, c'est-à-dire penser des poubelles fermées, des conteneurs enterrés, qui sont hermétiques pour les rats. Cela demande également de renforcer localement, mais aussi de repenser le rythme des collectes. Il faut que le rythme soit augmenté dans certains endroits, il faut aussi qu'il soit repensé en termes de calendrier. Les gens consomment beaucoup le week-end, il faut que lundi les poubelles soient ramassées, c'est essentiel de penser également ces questions.

Et plus largement, la gestion urbaine de proximité, la renforcer dans tous les secteurs qui en ont le plus besoin, et c'est bien la priorité aussi de notre politique de recentrer

notre action, nos investissements dans les secteurs qui ont le plus de besoins. L'équité territoriale c'est avant tout le quotidien des strasbourgeoises et des strasbourgeois.

Alors, deuxième plan, c'est de travailler sur les questions de l'usage de l'espace public, déjà le comprendre. Quels sont les flux de populations ? Quelles sont les densités ? Quelles sont les attentes des habitants ? C'est un travail aussi avec la participation citoyenne. Cela peut être aussi des choses simples : l'ergonomie, par exemple, des poubelles. On me dit : « c'est vrai que souvent parfois les enfants sortent les poubelles ». Si le conteneur est beaucoup trop haut, voilà on pose en bas. La question des personnes âgées aussi qui peuvent avoir des difficultés, donc travailler sur l'usage.

Dès l'automne va être mis en place une campagne de sensibilisation, de communication, d'information auprès des habitants et des acteurs. Je ne nourris pas les animaux, je ne mets pas du pain pour les oiseaux parce que, un, cela tue les oiseaux ; deux, cela nourrit les rats. Je ne mets pas de poubelles, je ne dépose pas de déchets dans l'espace public. Si le rat a le choix entre un appât empoisonné, un bout de pizza, le rat il est malin le rat. Il a aussi des goûts et voilà, ratatouille.

S'appuyer sur ensuite sur des politiques structurantes de notre projet politique. Le plan de rénovation de 8 000 logements par an. C'est cela aussi l'habitat dégradé qui permet aux rats de s'incruster. On a des leviers sur le nouveau plan de rénovation urbaine avec les opérations destructions, reconstructions, le travail sur l'espace public.

Le plan de végétalisation de la Ville dont on vient de parler, il y a des arbustes qui favorisent les terriers, et bien mettons-les moins. A l'inverse, sur les opérations ciblées mettons des plantes qui sont plus répulsives pour les rats : la citronnelle, la menthe, le poivre. Donc, il y a aussi ce traitement plus doux.

Et ensuite, une politique de réduction des déchets. Accélérer le zéro déchet, collecte des biodéchets, le compostage, l'expérimentation d'une tarification incitative. Donc, toutes ces actions-là maintenant doivent être pensées dans une stratégie de gestion du rat en milieu urbain qui est à la fois pensée Ville et Eurométropole.

On partage avec vous le constat et l'enjeu. Donc, qu'est-ce qu'on propose ? On propose déjà de faire un état des lieux, un diagnostic précis de la situation, d'aller voir des experts, de décliner un plan d'actions rapide dans les 6 mois, or pour que cela se structure plusieurs élus ont proposé à Mme la Maire de mettre en place une Mission d'information et d'évaluation qui sera peut-être une délibération au prochain Conseil. On va techniquement voir les choses dans les prochains jours, en tout cas, l'objectif dans les 6 mois : diagnostic précis et engager des actions qui soient le plus efficace et le plus durable pour répondre à ce problème d'infestation.

Je vous remercie.

S'ensuit un bref échange

14 Interpellation de Madame Rebecca BREITMAN: "Un plan d'urgence pour les associations et les étudiants".

Merci Madame la Maire,

Dans la continuité de ma dernière interpellation et suite à l'article des DNA du 17 août intitulé « le budget des étudiants plombé par le coronavirus », je me permets de vous redemander quelles seront les aides et les accompagnements que notre municipalité pourra apporter aux plus démunis et notamment aux étudiants ainsi qu'aux associations qui les soutiennent.

Il y a urgence à agir. Notre ville bénéficie d'un tissu associatif riche et engagé et d'une vie universitaire importante qui participe au rayonnement de Strasbourg, il est donc de notre devoir de protéger ces forces vives et de les soutenir.

Comme je l'indiquais en juillet, nous devons prendre soin de ceux qui prennent soin des autres et permettre à toutes et tous de trouver sa place et un niveau de vie correct pendant cette crise sanitaire. Plusieurs pistes existent et peuvent être confirmées et développées comme par exemple un fond de soutien aux associations, le renforcement du service civique, des bourses aux stages ou encore faciliter les accès aux équipements et services publics.

Madame la maire, les inquiétudes grandissent au sein des associations caritatives, étudiantes et pour les bénéficiaires et c'est à nous, ici dans cet hémicycle, d'en faire une priorité.

Enfin Madame la Maire, comment allez-vous soutenir ces acteurs associatifs afin que « Demain commence aujourd'hui » pour les plus démunis aussi ?

Réponse apportée par M. LIBSIG :

Merci de votre question qui me donne l'occasion de présenter succinctement le travail mené avec les services par Caroline Zorn vice-Présidente à la vie étudiante, Floriane Varieras adjointe aux solidarités et moi-même.

En complément des soutiens et services maintenus et développés suite au confinement que j'ai décrit lors du précédent Conseil municipal, l'aide sociale communale a été mobilisée pour répondre aux besoins urgents des personnes précarisées par la situation sanitaire.

La qualité de couverture et d'attention des dispositifs mis en place se vérifie depuis, via l'augmentation des prises de contacts avec des nouveaux publics non connus. Cette augmentation s'illustre entre autres par une hausse des soutiens pour l'aide alimentaire de 80 000€ depuis début 2020. Cette augmentation est également complétée par les

initiatives grandissante d'associations et de collectifs en terme de maraude et de distribution de repas.

Nous avons entre autres récemment rencontré les collectifs de maraude à vélo pour répondre à leurs questions en terme de soutien, structuration et développement.

Un travail au long cours est depuis initié avec ces acteurs de terrains pour les accompagner.

Ces augmentations confirment que le soutien et les réponses doivent à la fois considérer l'urgence et le long terme. C'est particulièrement vrai dans le sujet de la précarité étudiante.

Dès le début de notre mandat, et pour répondre dans le long terme à cette précarité grandissante, nous avons confirmé la coopération entre Ville, Université, Crous et Eurométropole avec entre autres la poursuite du dialogue pour l'affectation de la subvention de 60 000 € versée par l'Eurométropole pour aider les étudiants les plus en difficultés,

Sur l'urgence de cette précarité étudiante nous travaillons actuellement à :

- 1 aide exceptionnelle à l'AFGES pour soutenir les actions de distributions gratuites aux étudiants qui vont se poursuivre à la rentrée une fois chaque fin de mois,

- un partenariat avec le collectif Envie pour la fourniture d'équipements informatiques revalorisés pour permettre aux étudiants confinés sans moyens de suivre les cours en ligne,

- la création d'un suivi dédié aux besoins de logements pour les étudiants qui se retrouvent à la rue, comme ça a été le cas 10 étudiants internationaux. Ce suivi passe par un soutien à l'action menée par l'AFGES qui va prendre en charge le coût des chambres grâce aux fonds reçus par la Fondation Unistra, mais qui ne pourra pas assurer seul cette charge très longtemps pour une demande grandissante.

Concernant l'insertion professionnelle pour les plus jeunes, un travail de développement d'un volet apprentissage via le fonds d'aide aux jeunes pour favoriser le recours aux contrats payés, les chantiers d'insertion et les services civiques dont une centaine de recrutements sont lancés pour notre collectivité dès septembre.

Face à l'ensemble des causes et contraintes de cette crise, il n'y aura pas de solution unique, seul un travail global et partenarial permettra d'avancer mais néanmoins si des membres de cet hémicycle ont connaissance d'associations caritatives en souffrance n'ayant pas encore fait part de leur situation je me tiens à leur disposition pour les recevoir, merci.

S'ensuit un échange

15 Interpellation de Madame Rebecca BREITMAN: "Prévention et formation, la Ville doit s'engager contre les violences sexistes et sexuelles dans la rue".

Mme Breitman :

L'actualité strasbourgeoise de l'été a été particulièrement marquée par les violences sexistes et sexuelles dans la rue. Cette situation insupportable a poussé des citoyens et habitants à se mobiliser pour offrir aux femmes des solutions concrètes telles que des applications pour appeler à l'aide ou des groupes de soutien et d'écoute. Je ne peux que soutenir et féliciter leur engagement et leur solidarité face à ces violences devenues ordinaires et quotidiennes.

Madame la Maire, vous avez annoncé l'ouverture de 50 places d'hébergement d'urgence supplémentaires et vous avez décidé de tripler le budget de la Ville dédié à la défense des droits des femmes et je vous en remercie.

Il est essentiel que la force et l'action publiques se saisissent du problème des violences de rue et aident les femmes à ne plus devoir se défendre seule. Pour cela, la sensibilisation et la prévention sont indispensables pour lutter concrètement contre les violences faites aux femmes. Pourquoi ne pas généraliser la sensibilisation sur la notion de consentement dans les écoles ou les administrations, ainsi que la promotion de programme culturel d'art féministes et d'art de rue ou encore la pérennisation de l'arrêt à la demande de la CTS mis en place par Alain Fontanel ?

Il est de notre devoir de donner un cadre et un élan afin de rassembler, d'impliquer, de mobiliser chaque citoyen pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes afin de prévenir et d'endiguer a minima les violences de rue. La prévention doit se faire à chaque étape de nos vies, que ce soit à l'école, au bureau, dans les transports, dans la rue etc.

Ainsi, Mme la Maire, nous devons faire de Strasbourg une ville exemplaire en termes d'égalité femmes et hommes grâce à des politiques publiques audacieuses qui démontrent le soutien et la protection de toutes et tous dans l'espace public.

Les initiatives citoyennes sont nécessaires et louables, mais elles ne peuvent être les seules à l'écoute des habitantes et des habitants de notre ville.

Ainsi, et parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, ma question est : quelles actions concrètes verront le jour avec ce nouveau budget ? Je vous remercie.

Mme la Maire :

Merci beaucoup. C'est Christelle Wieder qui va vous répondre.

Mme Wieder :

Merci Mme la Maire, chers collègues, Mme Breitman,

Merci de souligner l'engagement de notre équipe municipale en faveur des droits des femmes, et en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Vous avez justement mentionné les 50 places d'hébergements supplémentaires pour les femmes victimes de violences. Nous nous y sommes attelés dès cet été avec une réponse à l'appel d'offres qui devrait arriver au début du mois de septembre. Cela consistera à apporter une véritable bouffée d'oxygène pour les nombreuses associations dont les centres d'hébergements sont à saturation depuis bien trop longtemps.

Donc, nous avons aussi été très réactifs avec ma collègue, Nadia Zourgui, Adjointe à la tranquillité publique puisque nous avons rencontré très rapidement les jeunes femmes qui étaient à l'initiative de ce groupe Facebook recueillant des témoignages de violences sexuelles et sexistes de rue. Nous avons rencontré 5 jours après la création de ce groupe

Facebook et nous leur avons proposé une rencontre le 11 août, ici, à la Cité administrative, avec des représentants des forces de police, avec des représentants des services, avec des associations d'aides aux victimes.

Le harcèlement de rue gâche le quotidien de trop nombreuses femmes, en particulier des étudiantes, et comment est-ce qu'elles réagissent à cette…vous avez parlé justement de banalisation de ces actes, et bien elles restreignent leurs sorties, elles réfléchissent à leurs trajectoires, elles les modifient, et donc leurs accès, leurs droits à la ville s'en trouvent évidemment diminués.

Lorsque nous les avons entendu, et bien ce fût évidemment très très émouvant. Elles ont été courageuses de partager ces épisodes traumatisants avec nous. Et, quelques faits nous ont paru extrêmement saillants à Mme Zourgui et à moi-même. La première des choses c'est que, selon moi, le mot « harcèlement de rue » constitue une forme d'euphémisme puisque nous avons entendu des faits qui allaient largement au-delà de l'outrage sexiste. Il ne s'agissait pas simplement de dragues lourdes, d'insultes, mais nous avons entendu des témoignages qui faisaient mention d'exhibitions, de menaces, de courses-poursuites dignes des pires films d'horreur, voire de viols. Donc, nous avons, collectivement, pu prendre conscience de la gravité des faits que les chiffres de la police ne laissent pas transparaître puisque les jeunes femmes sont malheureusement peu nombreuses à déposer plainte ou à déposer une main courante, moins de 10 %, ce qui fait écho aussi aux chiffres nationaux.

Et d'ailleurs, celles qui sont venues témoigner nous ont dit que le fait de franchir la porte d'un commissariat parfois constitue un deuxième traumatisme et que l'accueil des forces de police reste parfois problématique.

Enfin, le dernier point qui nous a vraiment frappé c'est que toutes ces jeunes femmes avaient un point commun. Elles ne venaient pas raconter un épisode qui leur serait arrivé, mais c'est un épisode parmi tant d'autres. Elles ont toutes dit qu'elles auraient eu 10 fois plus de choses à venir partager avec nous, et c'est bien malheureusement cette

banalisation, le fait que cela devienne presque quotidien pour elles qui a été également bouleversant.

Vous soulignez que notre budget est renforcé et vous nous interrogez sur les mesures concrètes. Alors, je vais commencer par le renforcement du budget. Actuellement, et ici c'est un chiffre qui va sans doute parler à tout le monde puisque nous commençons à prendre la mesure de ce qui est un budget municipal, le budget annuel de la mission droits des femmes est et a été pendant de nombreuses années de 130 000 euros par an. 130 000 euros cela représente 0,04 % du budget annuel de la municipalité. Alors c'est 4 fois mieux que ce fait l'Etat, vous avez sans doute lu que le budget consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes, au niveau de l'Etat, est de 0,01 %, donc nous faisons légèrement mieux, mais il va de soi que cette nouvelle ambition budgétaire est plus que bien venue pour déployer des actions en faveur notamment des associations. Sur ce budget de 130 000 euros, 30 000 euros sont alloués traditionnellement aux colloques, et 80 000 euros sont fléchés vers des associations. Des associations nombreuses et des associations qui ont l'importance du planning dont tout le monde reconnaît par exemple l'importance pour sensibiliser aux questions de consentement dont vous faisiez mention, donc aller vers un budget plus ambitieux c'est aussi soutenir ces associations et donc multiplier les initiatives envers les jeunes femmes et les femmes de façon plus générale.

Ici, en ce qui concerne les mesures les plus concrètes, et notamment la sensibilisation, l'éducation à l'égalité, et bien on sait qu'il y a des textes cadres, des textes nationaux, des textes européens, des conventions, le code de l'éducation, tous ces textes appellent à une éducation à l'égalité, mais nous savons que la France n'est malheureusement pas bonne élève en la matière.

Notre collectivité, notre municipalité peut et doit donc compenser ce manque. Cela peut passer, et cela passera par un plan de formation, notamment des personnels de la petite enfance et des ATSEMS puisque les stéréotypes de genre prennent, se développent très très tôt, dès la prime enfance. Ensuite, nous allons accueillir vraisemblablement le train de l'égalité avec la fondation des femmes et l'association « Stand'UP » qui est une

branche de la fondation des femmes qui propose des formations très intéressantes et de la prévention contre le harcèlement ou plutôt il faudrait dire les violences sexistes et sexuelles de rue. Elles seront déployées à l'UNISTRA à titre d'expérimentation et je suis certaine qu'elles sauront convaincre et qu'elles seront ensuite déployées au sein d'un plan un peu plus massif.

Ensuite, toujours parmi les solutions concrètes, il convient de communiquer, et donc une campagne de communication publique sera pensée assez rapidement et je souhaiterais qu'elle sensibilise sur le fait que nous sommes tous et toutes concernés en tant que témoin, et donc appelés à une mobilisation collective et citoyenne contre ces violences sexuelles et sexistes de rue.

Vous avez aussi mentionné l'arrêt à la demande de la CTS qui est une excellente initiative qui mérite d'être déployée. Pour l'instant elle existe sur une seule ligne, et ce dispositif a été mobilisé 4 fois seulement, devrais-je dire, en 1 an, ce qui est un peu dommage. Il faudrait peut-être faire en sorte que ce dispositif soit mieux connu et qu'il soit étendu en partenariat avec la CTS. Les idées sont aussi nombreuses et elles émanent du tissu associatif dont les associations ont été réunies dans cette salle des Conseils mercredi dernier. Les idées sont nombreuses, notamment en lien avec les transports en commun, et d'ailleurs peut-être qu'une enquête devrait être nécessaire pour mieux cerner l'ampleur du phénomène dans ces transports en commun.

Enfin, j'aimerais aussi tracer un lien entre ces différents thèmes. Du harcèlement sexiste et des violences sexistes, sexuelles de rue jusqu'aux violences conjugales, il existe un continuum des violences faites aux femmes. Ces violences sont une façon de contrôler la vie des femmes et de les soumettre, et aujourd'hui, ce ne sont pas seulement avec des mots que nous nous attaquons à ces violences, mais aussi avec des moyens supplémentaires et une forte volonté politique partagée par l'ensemble de l'équipe qui m'entoure.

S'ensuit un échange

16 Interpellation de Monsieur Pierre JAKUBOWICZ: « Porter l'égalité et la fierté de tous les quartiers de Strasbourg ».

Mme la Maire :

L'interpellation suivante, Pierre JAKUBOWICZ : porter l'égalité et la fierté de tous les quartiers de Strasbourg.

M. Jakubowicz :

Merci Mme la Maire.

A l'occasion du Conseil municipal du 27 juillet, j'ai déposé une interpellation qui appelait à ne pas faire de l'écologie un privilège laissant sur le bord de la route nos concitoyens et nos quartiers les plus en difficulté. Cette interpellation a donné lieu à un débat de fond et de qualité que nous souhaitons approfondir.

Nous devons en effet porter l'ambition d'une ville réconciliée. Porter l'égalité et la fierté de tous nos quartiers. Tout doit être fait pour ne pas laisser une ville à deux vitesses s'installer entre les différents quartiers que cela soit en termes d'aménagement et d'entretien des espaces publics, d'accès aux transports, d'accès à la sécurité ou encore à un environnement de qualité.

Strasbourg est une mosaïque de quartiers et d'habitants divers qui font à la fois sa beauté mais aussi sa force. Pendant plusieurs décennies ces différentes facettes de notre ville se sont complétées et enrichies mutuellement.

Pourtant aujourd'hui plusieurs Strasbourg semblent mener des vies parallèles, en se rencontrant de moins en moins, en s'unissant de moins en moins. A beaucoup d'endroits

ce qui était richesse est devenue fracture et ce qui était vécu comme un avantage, l'est à présent comme une faiblesse.
Les habitants de certains quartiers de notre ville disent « aller à Strasbourg » lorsqu'ils se rendent au centre-ville. Nous ne pouvons-nous s'y résigner. Strasbourg ce n'est pas que la Grande Ile, c'est l'ensemble des quartiers qui forgent son identité.

Les strasbourgeois sont préoccupés par leur avenir, leur sécurité, les enjeux environnementaux et de santé qu'ils induisent. Ils veulent savoir et maitriser dans quelle ville grandiront leurs enfants ou vieilliront leurs parents. La proximité doit être la colonne vertébrale de l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par la municipalité.

Porter l'égalité, une égale considération et la fierté de tous nos quartiers passe bien sûr par des politiques de fond au long terme mais aussi par des mesures symboliques ou plus facile à mettre en œuvre et ce rapidement. C'est dans un état d'esprit constructif que nous souhaitons verser à la réflexion commune quelques propositions concrètes, autour de 3 axes :

AXE 1 : Donner à tous les quartiers les mêmes moyens : faire en sorte que chaque quartier dispose d'une grande fête annuelle en lien avec ses associations ; mettre à l'honneur tous les 6 mois un autre quartier de Strasbourg et y organiser des animations, des conférences, des expositions… attirant tous les strasbourgeois ; faire en sorte que chaque quartier de Strasbourg dispose de son marché, notamment au Vieux Cronenbourg et au Port du Rhin ; construire un cœur de quartier apaisé dans chaque quartier en lien avec les habitants et les associations et développer la valorisation du patrimoine de chaque quartier, notamment avec la multiplication de circuits touristiques alternatifs.

AXE 2 : Une action municipale plus proche : délocaliser le Conseil municipal, tous les 6 mois, donc 2 fois par an, dans un autre quartier de Strasbourg. Renforcer les missions des Conseils de quartier notamment en matière d'aménagements urbains et d'environnement. Repenser le rôle des Mairies de quartier et des directions de proximité

pour leur donner plus de responsabilités et mettre en place des Veilleurs de quartier.

AXE 3 : Promouvoir l'engagement citoyen dans chaque quartier : organiser dans chaque quartier une journée citoyenne autour de projets définis par les habitants et mettre en place une coopérative des associations.

Mme la Maire, chaque quartier de Strasbourg est un maillon indispensable de la chaîne qui constitue l'âme et la force de notre ville. Les 6 prochaines années seront stratégiques pour ressouder les liens qui les unissent et éviter le creusement de fractures sociales, territoriales et environnementales

Nous vous appelons à mettre ce souci de l'égalité et de la fierté de tous nos quartiers au cœur de vos priorités et à faire en sorte que la gouvernance politique territoriale que vous avez mise en œuvre ne se traduise pas par une perte d'efficacité et de lisibilité pour nos concitoyens, car au final ce qui compte le plus ce sont les politiques publiques concrètes et les actions concrètes qui pourront être mises en œuvre. Je vous remercie.

Mme la Maire :

Merci beaucoup. Hervé Polesi pour la réponse.

M. Polsesi :

Merci.

Mme la Maire, chers collègues,

Qu'est-ce qu'une Ville ? De cette interrogation je ne veux retenir ici qu'un seul élément de réponse au service de mon propos : le fait urbain a pour corollaire la segmentation des espaces. Sans pilotage fort, les communautés humaines et les activités tendent à se

regrouper. Sans volonté politique de régulation, les dynamiques collectives amènent à la création de véritables archipels urbains. Strasbourg n'a pas échappé à ce phénomène, dramatiquement même, puisqu'il s'agit d'une des villes les plus inégalitaires de France.

Ce constat fait partie des éléments qui nous motivent depuis le début à inscrire notre programme dans la perspective d'une urgence sociale et démocratique outre l'urgence climatique. Oui, tous les strasbourgeois et toutes les strasbourgeoises ont droit à la même considération et à la même qualité de vie, quel que soit leur lieu de résidence. Oui, tous et toutes doivent profiter des luttes que nous allons mener contre les conséquences du réchauffement climatique. Oui, tous et toutes doivent voir naître et prospérer en eux la conviction qu'ils et elles sont des citoyens à part entière.

La création du Pôle Territoire, l'augmentation du nombre d'élu.e.s référents de quartier, la mise en place d'une coordination et d'une délégation à l'équité territoriale sont autant de traduction de notre préoccupation. Ce point a déjà été exposé ici, mais je souhaite compléter et illustrer. Les adjoints en charge de thématiques seront périodiquement invités ensemble sur les différents territoires, afin de rencontrer la population et de peser au mieux les effets des politiques publiques qu'ils mènent. Les élu.e.s référents de territoire ont défini qu'ils prendraient eux également le temps de se déplacer collectivement sur les différents quartiers afin de croiser regards et expériences au contact du public. Et enfin, à l'image de ce qui a déjà été fait à Hautepierre, Mme la Maire sera périodiquement invitée à se rendre au contact des habitant.e.s et des acteurs de proximité. Nous allons mener une politique forte de lutte contre les effets les plus délétères de la segmentation urbaine.

Mais je n'aimerais pas qu'on entende par-là que rien n'a été fait jusqu'ici et je voudrais rendre un hommage appuyé aux services qui, dans des contextes politiques parfois défavorables, ont maintenu la flamme de l'action publique dans les quartiers. Je pense entre autres au service d'accueil des populations. Je pense entre autres aux équipes des directions de territoire. Ces efforts sont aujourd'hui soutenus et accompagnés par un Exécutif qui partage l'ambition de servir tous les strasbourgeois.

Notre projet est également construit autour d'une conviction : nous n'avons pas toutes les réponses. Une autre des constantes du fait urbain est en effet de voir un petit segment de la population s'arroger le droit de penser sans recul ce qui est bon pour les autres. Il est ainsi fréquent que des personnes, bien dotées en capital culturel, social ou économique, vivant dans les espaces les plus privilégiés de la ville, décident des bonnes réponses à apporter à partir de leur représentation de quartiers dans lesquels ils ne mettent jamais les pieds. Dans le meilleur des cas, cette façon de faire ne change rien. Dans le pire des cas, elle amène à une gentrification incontrôlée, qui finit par pousser littéralement dehors les populations les plus précaires. Nous ne croyons pas aux réponses toutes faites, idéologiques ou symboliques. Ce que nous voulons, c'est joindre nos forces résolues à ceux et celles qui, déjà, luttent et travaillent au quotidien pour que tous les strasbourgeois et toutes les strasbourgeoises vivent au mieux de ce que peut offrir une grande et belle ville comme Strasbourg.

Notre programme comptait déjà certaines mesures, comme la délocalisation des Conseils municipaux. Nous aurons à cœur de soumettre toutes les mesures envisagées, les nôtres comme celles proposées par l'opposition, au jugement des premiers concernés parce que notre action s'inscrit autour de trois urgences, mais également autour de trois valeurs fondamentales, au premier rang desquelles la liberté.

La liberté d'entreprendre, de faire association, de construire des projets, de choisir ou refuser des aménagements. La liberté d'aller et venir, de préférer fréquenter le marché d'un quartier voisin. La liberté de vivre son quartier sans en être le détenu. Cette liberté, nous devons l'accompagner, l'outiller, la nourrir, la rendre possible et effective. C'est notamment la charge de Carole Zielinski. Ensuite l'égalité, l'égalité non seulement en droits, mais en jouissance effective de ces droits. L'égalité devant l'effort consenti par la collectivité en termes financiers et humains. L'égalité en termes de considération de la part de l'acteur public majeur qu'est la ville. C'est la charge de Benjamin Soulet, qui veillera à l'équité territoriale de l'action publique. Et enfin la fraternité, ce socle de conduite qui nourrit chez chacun et chacune le sentiment d'avoir son entière place dans le collectif. Ce défi du quotidien ne se décrète pas, ne se mesure pas. La fraternité n'est la charge de personne. C'est notre charge à tous. C'est la charge du recruteur qui ne

repousse pas un CV simplement parce que la personne habite tel ou tel quartier. C'est la charge des acteurs publics nationaux dont nous ne devons plus accepter qu'ils négligent certains territoires. C'est la charge des élu.e.s de cette assemblée, qui ne doivent pas nourrir les idées faciles, comme celle qui associe pauvreté et délinquance.

Au prix de ces trois valeurs, au prix somme toute dérisoire du respect que nous porterons à chaque strasbourgeois et à chaque strasbourgeoise, nous parviendrons à inscrire chez tous la conviction d'être pleinement citoyens de la ville de Strasbourg, capitale Européenne, sans renier la légitime fierté de l'attachement au quartier, ces quartiers dont nous croyons authentiquement qu'ils sont parts intégrantes de la richesse de notre communauté, et dont la crise sanitaire a révélé combien ils étaient forts d'initiative et de générosité. Je vous remercie.

S'ensuit un échange

17 Interpellation de Madame Isabelle MEYER: "Ne laisser pas mourir les créateurs d'emplois".

Madame la maire,

J'aimerai après ces quelques heures, mettre le doigt sur le problème économique qui doit être aussi un point fort…

La situation sanitaire bien entendu, nous laisse dans une urgence économique inédite.

Pendant ces quelques mois nous avons dû nous réinventer pour préserver nos commerces et tous les emplois qui les accompagnent.

Nous avons resserré les horaires d'ouverture, nous avons diminués les jours de travails, nous avons utilisé le chômage partiel au mieux, et nous avons été contraints d'abandonner certain projets d'embauches, notamment étudiant, on en revient à ce qui a été dit précédemment. Des contrats courts, des contrats longs et essentiellement des contrats d'apprentissages et vont prendre effet maintenant. On se posait la question, si on devait les valider ou non.

Septembre arrive avec toute cette incertitude et l'absence d'une présentation de plan d'action nous laisse dans un manque de confiance et sans cette confiance nous ne pouvons pas nous dire si nous allons réembaucher ou nous allons décider d'embaucher. Nous avons dû nous réinventer et nous vous demandons aujourd'hui de réinventer un fonctionnement de cette activité du centre de Strasbourg, justement pour nous donner cette confiance et pouvoir retravailler dans un peu plus de confiance.

Strasbourg s'est installée dans une indolence qui a été portée par un tourisme de masse et aujourd'hui ce tourisme d'existe plus, il y a eu les gilets jaune, il y a eu tous ce contexte. Nos locaux ont également déserté Strasbourg donc Strasbourg se retrouve avec ce souci de devoir se réinventer. C'est un cri d'urgence que nous vous faisons aujourd'hui et nous avons fait quelques petites propositions dont on avait parlé avec M. OZENNE et M. STEFFEN pour trouver des solutions à cette crise, des solutions qui étaient déjà présentes auparavant.

- La création au centre-ville, d'un d'accueil pour les enfants afin de permettre aux parents de faire leurs courses avec des lieux sécurisés.
- La création d'un lieu de consigne pratique et innovant pour déposer les achats, pouvoir passer sa journée à Strasbourg et pouvoir y faire des achats sans être encombré sur la journée.
- La création de nouveaux parkings à vélos et une règlementation un peu plus stricte de la circulation, qui fait peur souvent aux personnes âgées, aux personnes qui se promènent avec des poussettes et des petits enfants.
- La mise en place d'une règlementation des locaux vacants avec une sanction pourquoi pas.
- La mise en place d'une meilleure signalétique qui pourrait indiquer des toilettes publiques ainsi que leur mise en accessibilité et la création de toilettes aussi, parce

que lorsqu'on a tous ces touristes qui viennent, appart aller dans des cafés, il n'y a pas tellement de choses qui existent.
- Une création d'un service de navettes électriques pour les personnes à mobilité réduite.
- De faciliter le stationnement avec des tarifs intéressants pour faire connaitre aux visiteurs les différentes offres de parking, je ne parle pas de gratuité entre midi et 14 heures bien entendu.
- Un accès et un stationnement facilités pour les médecins, les infirmiers et surtout des solutions de stationnement pour les personnes qui interviennent pour faire des travaux dans la journée, pour la rénovation ou de la maintenance, ou lorsqu'il y a des nouveaux commerces qui s'installent pour ne pas avoir toute cette problématique.
- La remise en cause du fonctionnement de steeteo dont vous aviez déjà parlé parce que c'est assez compliqué.

En conclusion nous vous demandons d'être à nos côtés pendant cette période, nous, formateurs d'apprentis, créateurs d'emplois et créateurs de richesse de Strasbourg. Nous avons besoin de voir notre Maire dans la ville de Strasbourg, merci.

Réponse apportée par M. STEFFEN :

Cher.es collègues,

Oui les commerçants et artisans sont un moteur et une force indissociables de notre ville. Oui nous sommes aux côtés des acteurs économiques pour maintenir cela. Nous sommes aussi aux cotés des acteurs associatifs, culturels, événementiels, et citoyens, qui comme les acteurs économiques rendent notre ville vivante, en font un lieu d'échange, de découverte et d'ouverture aux autres qui attire des personnes venues de toute la région et bien au-delà malgré le contexte de crise.

De tous temps et particulièrement depuis le début de cette crise, les commerçants et artisans ont montré de manière admirable leur capacité d'adaptation, j'ai envie de dire de créativité, et leur sens des responsabilités. Parce que réorganiser l'activité, gestion des ressources humaines dans ce contexte, mettre en œuvre des consignes sanitaires, mener les démarches administratives, digitaliser, inventer de nouvelles activités, ces mois écoulés ont été éprouvants pour les acteurs que nous rencontrons. Les difficultés cumulées et l'incertitude sur l'avenir restent toujours inquiétantes bien sûr.

Pour sauvegarder les activités et accompagner les changements, plusieurs dispositifs d'aide sont mis en œuvre de notre côté. Nous l'avons évoqué vendredi dernier en conseil métropolitain, il y a aujourd'hui un véritable panel de solutions constitué avec l'intervention de l'État, de la Région, du Département, des Chambres consulaires auquel on ajoute des dispositifs de la Ville et de l'Eurométropole.

Sur notre territoire ont notamment été mis en place des mesures d'exonération de loyers pour les locaux appartenant à la ville de Strasbourg, une exonération partielle de la

contribution financière des entreprises (CFE), l'extension des terrasses pour les restaurateurs, la contribution de l'Eurométropole au fonds de Résistance qui est animé par la Région et un programme d'aide à la digitalisation dont on a parlé également au Conseil métropolitain, qui rencontre un vif succès en partenariat avec les chambres consulaires.

Et vendredi dernier, nous continuons à compléter le dispositif, nous avons adopté la gratuité des transports en commun et des parkings relais, qui permettent aux personnes de monter sur le réseau des transports en communs pour ceux qui viennent en voiture tous les samedis jusqu'au 3 octobre inclus, ainsi qu'un fonds d'urgence qui complète les dispositifs existants pour les petites structures et les associations et les TPE.

Nous le savons également, le commerce et l'artisanat doivent faire face à des enjeux qui dépassent la crise sanitaire actuelle. La baisse de certaines formes de tourisme qu'on constate du fait que les gens télétravaillent d'avantage sont peut-être conjoncturels, mais on en est pas sûr c'est que le développement de la vente en ligne, des zones commerciales extérieures, et les nouvelles attentes des consommateurs nous obligent à repenser les modèles. Pour passer sur une considération plus positive, nous savons que Strasbourg a des atouts pour développer un tourisme et une activité commerciale durables.

Nous sommes un pôle commercial particulièrement stable, dynamique, notre ville a des bases solides, qu'un certain nombre études démontrent régulièrement. Une étude menée en début d'année a démontré que 85% du budget des ménages de notre agglomération est dépensé à Strasbourg même. Notre ville est aussi régulièrement mise à l'honneur par les palmarès des centre villes et encore récemment. Dans ce cadre les atouts que nous avons, que soulignent ces études, c'est notamment notre vaste plateau de piétonniers, pour ne pas parler des autres modes de déplacements à ce stade. Et aussi de nos animations urbaines comme celles de l'été par exemple, des innombrables événements qui commencent maintenant avec la rentrée et qui vont s'écouler sur tout le mois de septembre jusqu'à octobre et évidemment nous poursuivons ces efforts dans les prochains mois parce que nous savons que c'est fondamental pour l'attractivité, pour tous les acteurs de la Ville pas seulement commerçants et artisans, pour tous.

Evidemment nous nous adaptons aux contraintes sanitaires qui évoluent en plus au fur et à mesure et nous avons comme point de mire central notre célèbre marché de Noël au sujet duquel nous continuerons à échanger.

Pour faire face à la situation qui est en cours pour construire de nouvelles dynamiques, je ne souhaite pas simplement faire des effets d'annonce, ce que nous faisons depuis que nous avons été élus, c'est que nous proposons aux acteurs de travailler ensemble. De travailler en coopération avec le manager de centre-ville, avec les associations des commerçants, que nous sommes en train de rencontrer une à une. Nous travaillerons ensemble à l'animation du centre-ville, à la diversification de l'offre, à l'accompagnement des projets d'avenir, aux aménagements urbains, à la végétalisation on en a parlé, à l'embellissement de la ville, à la conception de nouveaux services utiles et surtout attractifs pour les visiteurs.

Je vous remercie ainsi Madame MEYER, de votre approche constructive qui va dans ce sens. Plusieurs de vos propositions rejoignent bien entendu les nôtres, comme le développement du stationnement vélo, un meilleur partage de la voirie en faveur des piétons, l'amélioration de la signalétique pour les automobilistes et les piétons, l'ajout de toilettes faciles d'accès, etc. je ne veux pas entrer dans les détails. Nous échangerons durant les rencontres avec les différents acteurs.

D'autres propositions que vous formulez sont envisagées depuis plusieurs années et nous souhaitons les étudier, du point de vue de la faisabilité et nous échangerons prochainement à nouveau dessus, comme les solutions d'accueil des enfants, un système de consigne que vous avez évoqué sur lequel nous avons échangé et la possibilité d'une navette à travers le centre-ville.

Dès notre élection, nous avons engagé les échanges avec les partenaires et commerçants sur ces différents sujets, et nous les poursuivrons dans les prochaines semaines à venir afin d'établir un cadre de travail commun et durable, un plan d'action si vous voulez. Nos objectifs sont clairs: préserver le rôle de centralité de notre ville, soutenir la créativité de nos commerçants et artisans, valoriser le cadre exceptionnel de notre ville, rendre des services de qualité à nos habitants comme à nos visiteurs. Toutes ces actions seront menées à travers nos trois prismes « écologique, social et démocratique » pour développer des offres de services qui soient à la fois écoresponsable, des enseignes étiques, soutenir l'artisanat et la production locale ainsi que des initiatives qui soient issues de l'économie sociale et solidaire.

Je vous remercie.

S'ensuit un échange

18 Interpellation de Monsieur Alain FONTANEL: "Le projet de Maison européenne du dessin satirique et du dessin de presse : une vraie chance pour Strasbourg".

Mme la Maire :

Nous passons à la dernière interpellation. Interpellation de M. Fontanel : le projet de Maison européenne du dessin satirique et du dessin de presse.

M. Fontanel :

Merci Mme la Maire. Comme vous le savez, Maryse Wolinski, le dessinateur Riss et Julien Sérignac de « Charlie Hebdo » ont initié un projet de Maison européenne du dessin satirique et du dessin de presse. Ce projet connaît ces jours-ci une actualité particulière. Une actualité d'abord sur le plan symbolique puisque demain débute le procès des complices des attentats de Janvier 2015, en particulier de l'attentat de « Charlie Hebdo ». Une actualité sur le plan décisionnel. Un rapport proposera, courant septembre à la Ministre de la Culture, une ville d'accueil pour cette Maison européenne du dessin satirique et du dessin de presse.

Ce projet me semble être une véritable opportunité pour notre Ville, territoire de l'illustration à bien des égards. Elle lui permettrait de renforcer son double statut de capitale culturelle et de capitale des droits de l'homme. Humaniste par le cœur comme par l'histoire, Strasbourg est viscéralement attachée à la liberté d'expression et accorde une place essentielle aux débats d'idées, comme en témoignent différentes manifestations importantes comme bien sûr les bibliothèques idéales qui démarreront dans quelques jours, ou encore le forum mondial de la démocratie qui a justement accueilli l'an dernier l'équipe de « Charlie Hebdo » au grand complet, ici, à Strasbourg.

Les rencontres internationales de l'illustration 2021 devraient par ailleurs rendre un hommage appuyé dans notre ville à « Charlie Hebdo » et à ces dessinateurs, invités d'honneur de cette manifestation.

Ce projet de Maison européenne du dessin satirique et du dessin de presse doit plus que jamais pouvoir se concrétiser dans notre ville. Le Président du centre national du livre, M. Vincent Monadé, qui s'est vu confier par le précédent Ministre de la Culture une mission de préfiguration m'avait indiqué en juin dernier que les villes de Bordeaux et de Strasbourg lui semblait les mieux à même d'accueillir ce projet.

La nouvelle équipe municipale de Bordeaux venant de renoncer à sa candidature, il me semble important que notre ville réaffirme son intérêt pour ce projet qui recontribuera à la reconnaissance et à la transmission auprès du grand public du rôle du dessin de presse, du dessin satirique tout en renforçant le rayonnement culturel de notre ville. C'est ici, à Strasbourg, que ce projet fera pleinement sens.

La dimension européenne du projet, sa résonance avec les valeurs de Strasbourg défenseur de la liberté d'expression et de la presse, la richesse historique, comme la vitalité de dessins et de l'illustration dans notre ville, au travers notamment de ses Musées, comme le centre de l'illustration Tomi Ungerer ou le Cabinet des Estampes, ou encore la BNU, la tradition alsacienne de la satire, et bien sûr la présence de la HEAR et du CUEJ lient comme une évidence Strasbourg et ce beau projet.

Votre prédécesseur, Mme la Maire, avait confirmé auprès de l'équipe de « Charlie » et de M. Monadé la volonté de Strasbourg d'accueillir cette Maison européenne du dessin satirique et du dessin de presse.

Il me semble important, au moment même où le Président du centre national du livre s'apprête à rendre son rapport à la Ministre, que vous confirmiez cette candidature de notre ville. La défense de la liberté de la Presse et le rayonnement européen de notre ville doivent pouvoir bénéficier, avec ce projet, et au nom de l'intérêt général de notre ville une continuité républicaine. Je vous remercie.

Mme la Maire :

Merci M. le Conseiller. Anne Mistler pour la réponse.

Mme Mistler :

Merci Mme la Maire. Oui, évidemment, tout ce qui vient d'être dit est dans le sens de ce que nous espérons tous, pouvoir développer et réaffirmer, en terme de capitale européenne, de capitale des droits de l'homme et de grande capitale culturelle qu'est Strasbourg.

On a tous en mémoire, malheureusement, effectivement, les assassinats de Cabu, Charb, Honoré, Tignous, Wolinski lors des attentats contre « Charlie Hebdo », mais on a aussi en mémoire, lors des attentats de décembre 2018 le décès, parmi les victimes, de Barteck qui a été un des fondateurs du festival Strasbulles.

Donc, la sensibilité qui est la nôtre, je crois que nous la partageons tous, sur la nécessité absolument impérieuse de défendre la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de la presse.

Vous l'avez rappelé, le prédécesseur de la Ministre actuelle a effectivement, dans le cadre et la perspective de cette ouverture de ce procès, identifié des villes qui pourraient accueillir cette Maison européenne du dessin satirique et du dessin de presse. Avait été identifié Bordeaux, comme vous l'avez rappelé, mais aussi Châlons-en-Champagne, Limoges, Paris et donc Strasbourg.

M. le Président du centre national du livre, effectivement, a fait le tour de ces villes, et je crois que vous l'avez rencontré effectivement au mois de juin dernier, et il a pu effectivement découvrir l'ensemble des richesses que recèle Strasbourg qui a effectivement une légitimité absolue à pouvoir accueillir cette Maison.

La tradition d'impertinence de Strasbourg, effectivement, elle est réelle, la satire aussi, et tout l'ensemble des Musées des collections que vous avez rappelées, l'attestent absolument.

Donc, Strasbourg, effectivement, a une légitimité. Elle est légitime à recevoir cette Maison, cependant, et j'ai eu M. Monadé à plusieurs reprises aussi, j'ai eu des contacts avec lui, il y a quand même un certain nombre d'incertitudes, c'est-à-dire que ce qui nous est demandé c'est de confirmer effectivement la manifestation d'intérêt que M. le Maire, Roland Ries, avait manifesté fin avril pour porter la candidature de Strasbourg pour accueillir cette Maison.

Certaines incertitudes demeurent sur, par exemple, le statut même de cette Maison, sur le financement qui serait celui de cette Maison, sur les investissements indispensables en termes de création éventuellement d'équipements ou de fonctionnement.

Vous aviez identifié le lieu du Shadok comme lieu possible susceptible d'accueillir cette Maison du dessin satirique et du dessin de presse. Il se trouve qu'actuellement c'est un projet d'une autre définition qui concerne le Shadok et sur lequel travaille notre collègue, Céline Geissmann. Donc, cela veut dire qu'il faudra réidentifier un autre lieu, un nouveau lieu.

Et, s'agissant des équipements muséos à Strasbourg, nous avons quand même 11 Musées auxquels va se rajouter un douzième équipement qui est celui des réserves à la COOP, que des investissements sont mobilisés sur un certain nombre de Musées, dont le Musée zoologique, qu'il y aura aussi des interventions à faire sur le Musée alsacien, sur un équipement sur une salle d'exposition mutualisée pour les Musées, et à un moment donné, il faudra aussi se poser la question des interventions sur le Palais Rohan.

Encore une fois, la légitimité et l'intérêt des missions qui seraient confiées à cette Maison sont absolument légitimes et intéressants, et ces missions on peut complètement

les partager, évidemment, puisqu'il s'agit d'éduquer, il s'agit de sensibiliser à l'importance de la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de la presse.

Les missions qui seraient confiées à cette Maison sont de réunir et d'être un lieu de débats, lieu de débats qui serait souhaité, enfin en tout cas dans la manière dont M. Monadé avait présenté les choses, et qu'on comprend parfaitement, lieu de débats dans une ville évidemment capitale européenne, au cœur des institutions européennes, lieu de débats réguliers, lieu d'accueil, éventuellement aussi de refuge pour des dessinateurs ou pour des journalistes qui seraient en situation plus que délicate.

Donc, en fait, toutes ces missions on peut les partager. Par contre, restent vraiment des interrogations qu'il faudrait pouvoir lever avant de pouvoir confirmer une candidature de la ville de Strasbourg pour accueillir cette structure qui viendrait effectivement compléter l'ensemble des structures qui ont pour objet, d'une façon ou d'une autre, et toute l'histoire de Strasbourg va d'ailleurs dans ce sens, sur les questions de libertés fondamentales.

Le dialogue n'est absolument pas clos, et j'ai demandé à ce qu'on puisse creuser plus avant cette question, mais pour l'instant, au stade où nous sommes c'est prématuré de pouvoir prendre un engagement ferme de candidature pour accueillir une structure, encore une fois légitime, mais dont on ne sait pas à l'heure actuelle si nous serions en capacité effectivement de l'accueillir. Voilà. Je vous remercie.

S'ensuit un échange